



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°5/2017

=====

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu *le 28 juin 2017 à 20h00*, à la Maison Communale, 12 Place d'Armes.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

=====

Le Conseil,

SEANCE PUBLIQUE

- OBJET 1 : RCA "Centre sportif local" de Philippeville - Approbation des comptes annuels 2016.
- OBJET 2 : RCA "Centre sportif local" de Philippeville - Approbation du bilan 2016.
- OBJET 3 : ASBL MOBILESEM - Présentation du rapport d'activités.
- OBJET 4 : Modification budgétaire N°1 – Exercice 2017 à l'ordinaire et à l'extraordinaire
- OBJET 5 : Recrutement par appel public d'un(e) brigadière(e) D7 au sein du service technique.
- OBJET 6 : Conditions générales, particulières et profil de fonction concernant le recrutement par appel public d'un(e) brigadièr(e)- D7 au sein du service technique.
- OBJET 7 : Recrutement par appel public d'un(e) employé(e) d'administration statutaire D6.

- OBJET 8 : Conditions générales, particulières et profil de fonction concernant le recrutement par appel public d'un(e) employé(e) d'administration D6.
- OBJET 9 : Renouvellement de la convention pour la collecte des textiles ménagers.
- OBJET 10 : Déclaration concernant la propriété de la parcelle sise à Neuville cadastrée section A n°40E.
- OBJET 11 : Approbation du plan de modification de voirie tendant à la modification du chemin communal n°3 à Sautour.
- OBJET 12 : Approbation de la convention de mise à disposition du bâtiment sis à Neuville rue de Senzeilles 1 à Neuville en faveur de l'ASBL les Sociétés Neuilloises.
- OBJET 13 : Approbation du plan de modification de voirie tendant à l'entérinement du chemin n°10 à Jamagne.
- OBJET 14 : ASBL- Office du Tourisme - Approbation du contrat de gestion et de la convention relative à la jouissance et la gestion des souterrains.
- OBJET 15 : Fabrique d'Eglise - Avis à émettre :
- Jamagne-Jamiolle - Compte 2016
- Merlemont - Compte 2016
- Neuville-Samart - Compte 2016
- Philippeville - Compte 2016
- Roly - compte 2016
- Sart-en-Fagne - compte 2016
- Sautour - compte 2016
- Sautour - modification budgétaire 2016
- Villers-Le-Gambon - Compte 2016
- OBJET 16 : Eglise protestante de Namur - Compte 2016 - Avis à émettre.
- OBJET 17 : ASBL MOBILESEM - Assemblée générale - Représentant - Désignation.
- OBJET 18 : Cession de bail de chasse pour le lot 9 en faveur de M. LURKIN - Approbation.
- OBJET 19 : Rapport d'incidences environnementales sur les projets de modification des plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique - Approbation du contenu du rapport d'incidences sur les projets de modification des PASH.
- OBJET 20 : Foyer socio-culturel - Bilan au 31.12.2016 - Compte d'exploitation 2016 - Budget 2017 - Rapport d'activités 2016 - Approbation.
- OBJET 21 : Convention de partenariat - Eté jeunes – Approbation.
- OBJET 22 : Approbation du PV du 29 mai 2017 (si la séance s'écoule sans observation, le PV est considéré comme approuvé).

A HUIS-CLOS

- OBJET 23 : Interruption partielle de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une institutrice primaire à Neuville.
- OBJET 24 : Interruption partielle de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une institutrice maternelle à Villers le Gambon.
- OBJET 25 : Interruption partielle de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une institutrice maternelle à Villers le Gambon.
- OBJET 26 : Interruption partielle de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une Maîtresse de religion catholique.
- OBJET 27 : Interruption complète de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une institutrice maternelle.
- OBJET 28 : Congé pour prestations réduites justifiées par des raisons sociales et familiales d'une institutrice primaire à Sautour.
- OBJET 29 : Congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle d'une institutrice primaire à Villers-Le-Gambon.
- OBJET 30 : Congé pour prestations réduites justifiées par des raisons familiales d'une institutrice primaire - reprise anticipée.
- OBJET 31 : Interruption partielle de la carrière professionnelle pour motif d'ordre personnel d'une institutrice primaire à Villers-Le-Gambon.
- OBJET 32 : Personnel enseignant - Désignations par le Collège - Ratifications.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

D. DABOMPRE

J-M DELPIRE

Consultation des dossiers: Les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable le Directeur Général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

☎ 071/66.00.64 ou 0475/920198.